



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'LOUDON COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PROCES-VERBAL Réunion plénière du 08 juin 2022

A l'ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance précédente
2. Modification de la C.L.E. plénière, accueil des nouveaux membres
3. État des eaux et des milieux aquatiques – suivi des indicateurs de la mise en œuvre du S.A.G.E.
4. Validation du rapport annuel 2021 de la Commission Locale de l'Eau
5. Organisation de la concertation préalable dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – point sur les manifestations prévues de juin à septembre 2022- présentation du questionnaire « citoyen »
6. Questions diverses



Monsieur Louis MICHEL introduit la réunion.

1- VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2022 est adopté.

2- MODIFICATION DE LA C.L.E. PLENIERE – ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Monsieur Bernard BOUTEILLER a été désigné à la C.L.E. pour représenter la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Maine et Loire.
L'arrêté DIDD-BPEF-2022 n°133 du 19 mai 2022 porte modification de la Commission Locale de l'Eau.

3- ETAT DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES – SUIVI DES INDICATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU S.A.G.E.

Madame Sophie PERCHET en charge de l'évaluation du S.A.G.E. présente l'évolution des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E., de l'état des eaux et des milieux aquatiques.

Cf. présentation ci-annexée.

Discussions

Sur le suivi de l'auto-alimentation en eau potable

Madame Régine BRUNY - On note une augmentation des consommations en eau mais cela n'a pas atteint le niveau de 1998 ou 2003.

Monsieur Louis MICHEL – le bassin versant de l'Oudon n'est pas autonome pour l'alimentation en eau potable. On est en dessous de l'objectif. De l'eau est importée de la rivière Mayenne et de la Loire.

Monsieur Laurent LELORE demande comment est comptabilisé l'abreuvement des animaux ?
Madame Régine TIELEGUINE – il s'agit des volumes de consommation en eau potable. On n'a pas la distinction des usages.

Il est demandé si les pertes sur les réseaux sont comptabilisées ?

Monsieur Louis MICHEL dit que non.

Madame Régine TIELEGUINE – le calcul des imports/exports d'eau potable n'est pas simple depuis la réorganisation des structures de l'eau potable qui ne sont pas à l'échelle du bassin versant.

Sur les teneurs en nitrates

Madame Sophie PERCHET explique que l'érosion des sols impacte la teneur en nitrates.

Monsieur Olivier ROUSSEZ demande s'il y a une rivière ou un sous-bassin qui s'améliore depuis 2008 ?

Madame Sophie PERCHET – oui sur le Misengrain.

Madame Régine BRUNY - La qualité dépend de la quantité. Il faut agir sur l'amélioration de la qualité et diminuer la tension sur le quantitatif. Les deux sont liés.

Monsieur Vincent GUILLET - Il y a des actions à mettre en place, mais si on reste sur les mêmes actions, ça ne va pas s'améliorer. On connaît les solutions mais on n'a pas le courage de les mettre en place.

Monsieur Louis MICHEL - Notre territoire est engagé pour réduire les nitrates. Pour la Politique Agricole Commune, c'est l'Union Européenne qui décide. L'enveloppe Régionale est commandée par les Conseillers régionaux.

Monsieur Vincent GUILLET - Les élus pourraient faire remonter des actions pour le plan stratégique national. On peut espérer une baisse des nitrates avec l'augmentation du prix des engrais. A-t-on l'origine de ces taux ?

Monsieur Laurent LELORE - Hiver de plus en plus doux, des sécheresses estivales qui vont amoindrir les rendements, à l'automne la minéralisation des sols est plus importante.

Monsieur Christian PERROIS – les nitrates sont liés au carbone, la perte organique des sols ne permet pas le maintien des nitrates dans le sol. Il faut aller vers l'agro-écologie.

Monsieur Michel De SIMIANE : Les conditions de minéralisation varient en fonction des éléments climatiques. Ici, les graphes présentent des comparaisons d'une année l'une sur l'autre, il n'y a pas d'analyse plus fines ? Il y a combien de prélèvements dans l'année ?

Madame Sophie PERCHET - Ça dépend des stations et des années.

Monsieur Michel De SIMIANE – ce sont des moyennes sans autres éléments statistiques, cela n'a donc pas de valeur.

Madame Hélène DESOBEAU - La dégradation de 2017-2019 se retrouve à l'échelle de la Région. On voit que la dégradation s'observe plus ou moins selon les mois de l'année. On cherche à quoi on peut attribuer cette dégradation. C'est multi facteurs (pratiques agricoles, pollutions ponctuelles, changement climatique). Le programme régional nitrates et les initiatives prises à l'échelle nationale permettent d'avancer.

Monsieur Louis MICHEL – est-ce que la baisse du carbone dans les sols aggrave la situation des nitrates ?

Madame Hélène DESOBEAU - Il faut aussi tenir compte de ce paramètre.
Monsieur Christian PERROIS – le ruissellement induit aussi la perte de minéraux.
Monsieur François GRANGEARD – les nitrates retournent à l'atmosphère sous forme d'azote, il faut donc des surfaces en zones humides pour favoriser la dénitrification. L'accélération du cycle de l'eau avec le changement climatique n'est pas favorable au processus.

Madame Sophie PERCHET indique qu'à la station d'eau potable de Segré la donnée nitrates reste stable dans l'Oudon, on observe 9 jours de dépassement des 50mg/l pour l'année 2021, la limite étant fixée à 18 jours.

Monsieur Michel de SIMIANE estime que le calcul du nombre de jours de dépassement n'est pas fiable, il faudrait un prélèvement par jour. Là on regarde entre 2 prélèvements si on dépasse ou non, mais on ne sait pas ce qui s'est passé entre. Il y a une incertitude.

Monsieur Vincent GUILLET – ce calcul est utilisé depuis 20 ans, la démonstration est faite de l'amélioration de la qualité de l'eau.

Madame Régine BRUNY - Il y a un indicateur, il est ce qu'il est. La remise en cause des indicateurs est une méthode pour ne pas reconnaître les faits.

Monsieur Louis MICHEL - Il y a eu des efforts, ce n'est pas parfait mais il y a une amélioration même si cet indicateur utilisé par l'État n'a pas de rigueur scientifique.

Monsieur Michel de SIMIANE ne remet pas en cause les améliorations.

Monsieur François GRANGEARD rappelle que 50 mg/l est une limite. Dans le milieu naturel, on devrait être en dessous de cela, les normes dans la Loire sont inférieures.

Madame Sophie PERCHET continue la présentation.

Sur les teneurs en pesticides

Les graphes présentent des teneurs élevées inhabituelles en pesticides liées à la présence de bentazone.

Monsieur Loïc de GUÉBRIANT - C'est quoi la bentazone ?

Madame Sophie PERCHET – c'est un herbicide.

Monsieur Laurent LELORE - La pollution à la Bentazone ne serait pas d'origine agricole.

Monsieur Olivier ROUSSEZ précise qu'une enquête est en cours.

Madame Régine BRUNY - C'est important de présenter les graphes sans la bentazone.

Madame Sophie PERCHET précise que la bentazone n'est pas prise en compte pour qualifier l'état des eaux sur le bassin versant de l'Oudon.

Carte globale de l'état des eaux

Monsieur Bernard LAYER constate que c'est la morphologie et l'hydrologique qui déclassent les cours d'eau du bassin versant, pas les nitrates ou les pesticides.

Enjeu B : Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

Monsieur Louis MICHEL - Ces indicateurs serviront de point de départ pour réviser le S.A.G.E.

Monsieur François GRANGEARD - Il ne faut pas prendre la loutre comme indicateur de bon état des eaux. Elle a disparu du Maine et Loire dans les années 60 car chassée et piégée. Elle recolonise les cours d'eau quand elle peut se nourrir. Elle a recolonisé très rapidement le bassin de l'Oudon, premiers indices en 2017 et en 2021 elle s'étend. C'est un prédateur des poissons et micromammifères.

Enjeu C : Gestion quantitative

Pas de remarques

Enjeu D : Limiter les effets des inondations

Monsieur Louis MICHEL - Le mot « projet » est un mot très fort (carte des sites de sur-stockage). Il propose de mettre le terme « répertorié » ou « en prévision ».

Madame Régine TIELEGUINE – en effet il n'est pas prévu pour le moment de les réaliser.

Sur les cartes d'inventaire des zones humides

Monsieur Louis MICHEL - Pourquoi zone blanche en haut ?

Madame Régine TIELEGUINE - C'est le Pertre, commune qui a une toute petite partie sur le bassin versant.

Monsieur Louis MICHEL - Et en bas ?

Madame Régine TIELEGUINE - Il y a une commune qui a refusé l'inventaire de la CLE en 2009.

Monsieur François GRANGEARD - L'inventaire des zones humides n'est pas exhaustif.

Enjeu F : mettre en cohérence politique publique et gestion de l'eau

Pas de remarque.

Monsieur Louis MICHEL demande s'il y a d'autres questions ? Pas d'observation. Pas d'opposition.

Cette présentation de l'état des lieux des eaux et des milieux aquatiques est validée.

Cette présentation est jointe en annexe du rapport annuel 2021. Elle est consultable sous :

<https://www.bvoudon.fr/les-structures/la-cle/rapports-annuels>

(cliquer sur « annexes » et télécharger l'annexe n°6).

4- VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Madame Régine TIELEGUINE présente le rapport annuel.

Madame Régine BRUNY - Les annexes ne sont pas dans le dossier du projet.

Madame Régine TIELEGUINE - Elles seront envoyées avec la version finale.

Madame Régine BRUNY – l'observatoire de l'eau devait être mis en place au niveau régional ?

Madame Régine TIELEGUINE ne sait pas où en est ce projet, les indicateurs seront présentés à l'échelle du bassin de l'Oudon. pour le grand public, les données brutes ne sont pas faciles à interpréter ; c'est un travail en cours. Grâce à l'observatoire, les données acquises par le Syndicat du bassin de l'Oudon et la C.L.E. (haies, zones humides, plans d'eau,...) pourront être accessibles pour d'autres acteurs, notamment des aménageurs.

Monsieur Louis MICHEL rappelle que le budget de la C.L.E. est voté par la structure porteuse, le Syndicat du bassin de l'Oudon.

Madame Régine BRUNY - Les excédents cumulés interrogent.

Monsieur Louis MICHEL – la participation à la C.L.E. est faible, les excédents permettront de payer les prochaines études, révision du S.A.G.E. et P.T.G.E.¹

Monsieur Louis MICHEL soumet le rapport annuel au vote : UNANIMITE.

Le rapport annuel 2021 est consultable sous :

<https://www.bvoudon.fr/les-structures/la-cle/rapports-annuels>

¹ Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

5- ORGANISATION DE LA CONCERTATION PREALABLE DANS LE CADRE DE LA REVISION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX – POINT SUR LES MANIFESTATIONS PREVUES DE JUIN A SEPTEMBRE 2022 – PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE « CITOYEN »

Cf. diaporama ci-joint.

Madame Régine BRUNY demande de quelle année est le film projeté à l'occasion des ciné-débats ? 2014. Elle demande s'il prend en compte l'infiltration de l'eau ?

Monsieur Louis MICHEL et Monsieur Gérard JALLU expliquent que ce film aborde la ruralité, il dépasse les enjeux de l'eau.

Madame Régine BRUNY – Les membres de la C.L.E. demandent à recevoir les visuels.

Monsieur Olivier ROUSSEZ – le questionnaires sur la perception de l'eau donne l'impression que les actions des citoyens sont assez simples, il espère que les particuliers sont déjà au-delà. C'est très restrictif dans les idées de progression, il faudrait être plus ambitieux.

Les autres thèmes possibles sont listés :

- Récupérateurs d'eau pour les jardins
- Vigilance sur le remplissage des piscines
- Vigilance sur le lavage des véhicules
- Savoir s'ils utilisent un puits pour leurs usages en plus du réseau d'eau potable
- Savoir ce qu'ils penseraient des coupures d'eau potable

6- QUESTIONS DIVERSES

6.1. Arrêtés de restriction des usages de l'eau

Madame Régine TIELEGUINE informe que le bassin versant de l'Oudon est en vigilance en Maine et Loire.

Madame Régine BRUNY constate que les arrêtés pris au printemps étaient plus restrictifs que l'actuel. Les seuils pris en compte au printemps s'arrêtaient au mois de mai.

Monsieur François GRANGEARD – Les seuils sont plus bas qu'au mois de mai, la tension est quand même là. C'est pourquoi il y a un décalage sur l'Oudon. C'est rare qu'il y ait des difficultés sur la Loire dès le printemps.

Monsieur Alexandre ROUX – Les précipitations maintiennent un état stable, mais les niveaux des nappes sont assez bas.

6.2. Courrier de la sauvegarde de l'Anjou au sujet du choix du prestataire pour élaborer le P.T.G.E.²

Monsieur Louis MICHEL - Le groupe de travail pour l'élaboration du P.T.G.E. s'est réuni la semaine passée. À la fin de la réunion Madame Régine BRUNY a informé vouloir adresser un courrier par rapport au choix du prestataire, car elle conteste ce choix.

Monsieur Louis MICHEL a eu le courrier ce matin. Il en donne lecture.

² Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Monsieur Louis MICHEL précise que le prestataire, Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne est le seul à avoir répondu. Il est également présent sur 2 autres P.T.G.E. Il n'y a pas de motifs pour refuser ce candidat. Il a donc été proposé de l'auditionner.

Madame Régine TIELEGUINE explique que l'offre technique est pertinente. Sur les doutes juridiques émis lors du bureau de la C.L.E., Madame Régine TIELEGUINE a vérifié les capacités du candidat. Comme il n'y avait pas de problème, plutôt que de relancer un marché elle a proposé d'abord de l'auditionner.

Monsieur Louis MICHEL constate que la relance du marché ferait perdre 6 mois.

Madame Régine BRUNY – il y a une question de forme. Le bureau de la C.L.E. a écarté ce prestataire, et après Madame Régine TIELEGUINE a décidé d'auditionner ce prestataire. Il y a aussi une question de fond : la capacité du bureau d'étude à fournir un travail impartial.

Madame Régine BRUNY souhaite que le courrier soit adressé aux membres de la C.L.E. et au groupe P.T.G.E. Elle récuse ce bureau d'études.

Monsieur Louis MICHEL estime que l'audition du prestataire permettra de l'interroger sur ses condamnations passées.

Monsieur Gérard JALLU – il y a eu beaucoup d'échanges en bureau, on ne peut pas exclure un prestataire sur une affaire jugée il y a 5 ans.

Monsieur Michel de SIMIANE, Monsieur Michel LANGEVIN, Monsieur Olivier ROUSSEZ- Le refus d'une entreprise dans un marché public doit être motivé. On ne peut pas l'éliminer sur des critères contestables.

Madame Régine BRUNY ajoute que l'offre dépasse l'estimatif initial.

Monsieur Daniel GENDRY – il est plus simple de déclarer infructueux pour ce motif.

Monsieur Louis MICHEL rappelle qu'on ne peut pas reculer de 6 mois, le Préfet est en attente d'un P.T.G.E. sur le bassin versant de l'Oudon, sinon il imposera un passage en ZRE (zone de répartition des eaux) plus restrictive pour les usagers.

Monsieur Alexandre ROUX – Au-delà du choix du pétitionnaire, des remarques et précisions sont demandées par l'État pour garantir un travail de qualité. Il faudra s'assurer lors de l'audition que le prestataire est bien en capacité de répondre.

Monsieur Louis MICHEL demande s'il faut adresser le courrier aux membres de la C.L.E. ? Il a été lu à l'assemblée, cela semble suffisant.

Monsieur Louis MICHEL remercie Madame Régine BRUNY de l'alerter. Les membres de la C.L.E. appellent à la vigilance pour le choix du prestataire.

Monsieur Louis MICHEL conclut, il propose de recevoir le pétitionnaire en bureau de C.L.E., de demander les compléments et de juger avant le mois d'août si on retient leur offre ou non.

6.3. Problème des Aulnes malades

Monsieur Louis-Amaury de PENFENTENYO soulève le problème des aulnes qui sont malades, et qui tombent dans les rivières. La baisse du niveau de l'eau met les racines à nues.

Monsieur Louis MICHEL propose que dans le prochain S.A.G.E. et dans le prochain CTeau ce soit pris en compte. Le Syndicat du bassin de l'Oudon va être averti pour les embâcles.

Monsieur Joël RONCIN, Vice-président du Syndicat du bassin de l'Oudon en charge des milieux aquatiques, rappelle que le traitement de la végétation et des embâcles est de la responsabilité des riverains. Il y a un laisser-aller car il y avait une habitude que le syndicat fasse tout côté nord du bassin versant. On va lancer une réflexion pour aider les riverains sur les aulnes et sur les peupliers périssant. Mais les propriétaires restent responsables. Le coût de l'énergie va peut-être permettre une meilleure valorisation du bois. Il y a sûrement des choses à faire pour des interventions collectives.

Monsieur Michel de SIMIANE – Il faut considérer le propriétaire et les ayants droits.

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h30.

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres :

Collège des élus :	11/32
Collège des usagers :	11/19
Collège de l'Etat :	2/ 8
Total :	24/59

Procès-verbal dressé le 8 juin 2022
Monsieur Louis MICHEL,
Président de la Commission Locale de l'Eau,



Liste des présents, excusés, absents pages suivantes

L'an deux milles vingt-deux, le huit juin à neuf heures trente minutes, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont réunis à la salle du centre administratif intercommunal à CRAON sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le vingt-trois mai deux milles vingt-deux par Monsieur Louis MICHEL,

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
<u>Collège des collectivités :</u>				
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou			X
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon			X
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon			X
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard			X
DELAUNAY Bernard	Conseiller départemental d'Ille et Vilaine			X
DUBOSCLARD Hervé	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou		X	
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté			X
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon	X		
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
GIRARDOT-MOITIE Chloé	Conseillère départementale de Loire Atlantique			X
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire			X
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou			X
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon	X		
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne			X
JALLU Gérard	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé	X		
MAHIER Aurélie	Conseillère départementale de Mayenne	X		
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé			X
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré			X
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire		X	
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération	X		
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers			X
PERRIN Stéphane	Conseiller régional de Bretagne			X
POINTEAU Serge	Maire de Peuton			X
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë			X
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche	X		
RAIMBAULT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien	X		
RIOU Yamina	Maire d'Erdre en Anjou			X
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté		X	
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X		
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X		
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé			X
<u>Collège des usagers :</u>				
BOUTEILLER Bernard	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire	X		
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X
DE GUEBRIANT Loïk	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne	X		

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe	X		
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon	X		
de SIMIANE Michel	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement		X	
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou		X	
GANDON Jean-Claude	Filière Aquacole des Pays de la Loire			X
LANGEVIN Michel	Chambre de Commerce et d'Industrie 49	X		
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne	X		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	X		
MONTECOT Michel	UFC Que Choisir 53			X
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.	X		
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen			X
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture Mayenne	X		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne			X
Monsieur le Président ou son représentant	Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne		X	
<u>Collège de l'Etat :</u>				
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant			X
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant			X
	Le Préfet de Mayenne ou son représentant			X
	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant		X	
	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant		X	
	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant		X	
	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant			X
ROUX Alexandre	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant – A pouvoir de l'Agence de l'Eau	XX		
<u>Autres invités ou participants :</u>				
BANNIER Géraldine	Député de la Mayenne		X	
BONIOU Pascal	Agence de l'eau Loire Bretagne		X	
GRANGEARD François	O.F.B. Maine et Loire	X		
HARDY Vincent	Conseil Régional de Bretagne		X	
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture de Mayenne	X		
LORTIE Elsa	C.C.I. Pays de la Loire	X		
ROBERT Alexis	Conseil Départemental de Mayenne			
TIELEGUINE Régine	Commission Locale de l'Eau			